

BOVIN / OVIN / CAPRIN

FORMATION OBLIGATOIRE OUI NON

ELEVEUR INFIRMIER EN ATELIER AGNEAUX D'ENGRAISSEMENT

OBJECTIFS

- > Acquérir les compétences spécifiques en atelier d'agneaux d'engraissement relatives aux pathologies courantes.
- > Apprendre les gestes essentiels de l'examen d'un animal malade et les interpréter.
- > Savoir adopter une démarche préventive efficiente en termes de pathologies et d'approche sanitaire.



INTERVENANTS

Hélène Baudel, Alessio Quercigh ou Nicolas Cros, Dr vétérinaire expert en petits ruminants, formateur agréé

DATES(S) / LIEU / HORAIRES

- > Dates à définir
- > Lieu à définir
- > 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00

Siège INTERFACE ELEVAGE

 57 route de Samadet
64410 Arzacq-Arraziguet
 interface-elevage.com

Responsable de formation, gérante de la société

 Christine MEYMERIT
 06 30 49 54 43
 interface.elevage@orange.fr

Accueil téléphonique, assistante de formation, contact pour inscription

 Léa DUFRECHOU
 07 88 72 62 28
 formation.interface.elevage@gmail.com

ELEVEUR INFIRMIER EN ATELIER AGNEAUX D'ENGRAISSEMENT



BOVIN / OVIN / CAPRIN

PROGRAMME

- > **Présentation de l'examen clinique** d'un animal : note d'état corporel, température, examen visuel, coproscopie.
- > **Les principales pathologies « collectives »** à considérer : parasitisme et quelques maladies infectieuses,
- > **Éléments de biosécurité** : marche en avant, importance de l'infirmier.
- > **Mise en situation** en élevage : application examen clinique ovin, détermination note d'état corporel, prélèvements pour coproscopie, ce qu'il faut observer dans le bâtiment pour prévenir certaines pathologies (abreuvoirs, état paillage, courant d'air, auges...).
- > **Bilan de la formation**

DURÉE

1 JOUR
(7 HEURES)

PUBLIC

AGRICULTEURS OU
SALARIÉS EN ÉLEVAGE
AGNEAUX
D'ENGRAISSEMENT

PRÉ-REQUIS

AUCUN

PÉDAGOGIE

MÉTHODE PARTICIPATIVE
ET COLLABORATIVE,
ANALYSE DE
SITUATIONS, EXERCICES
SUR ÉTUDE DE CAS,
ÉCHANGES
D'EXPÉRIENCES
INTERACTIFS

EVALUATION DES ACQUIS

AUTODIAGNOSTIC EN
DÉBUT DE FORMATION
ET QCM EN FIN DE
SESSION

COÛT PÉDAGOGIQUE

- AGRICULTEUR :
180,83€ HT PAR
PERSONNE ET PAR JOUR
SOIT 217€ TTC PRIS EN
CHARGE PAR VIVEA
- SALARIÉ AGRICOLE :
196€ HT PAR PERSONNE
ET PAR JOUR SOIT
235,20€ TTC PRIS EN
CHARGE PAR L'OPCO
OCAPIAT.
- POUR LES AUTRES
OPCO, NOUS
CONSULTER

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Une prise de contact est effectuée en amont afin d'étudier ensemble les possibilités d'accueil dans les meilleures conditions.

Indicateurs de performances : 92% de taux de satisfaction globale, 91% de taux de conformité sur les objectifs pédagogiques annoncés, 912 bénéficiaires en 2023.

Les conditions générales d'utilisation (CGU) sont disponibles sur demande et sur notre site internet.

